



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lipœdème

Question écrite n° 29188

Texte de la question

Mme Claire O'Petit attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité de mieux reconnaître le lipœdème en France. Cette maladie n'est pas une réserve de graisse due à l'obésité, mais un trouble héréditaire de la répartition des tissus adipeux. Néanmoins, il semblerait qu'elle demeure mal connue du milieu médical et, souvent confondue avec l'obésité ou un manque d'hygiène, elle provoque des conséquences psychiques néfastes chez les patients non diagnostiqués. L'OMS reconnaissant cette maladie comme une maladie chronique, elle lui demande ce qu'il compte faire pour mieux prendre en charge les patients atteints de lipœdème.

Données clés

Auteur : [Mme Claire O'Petit](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29188

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 5 juillet 2021

Question publiée au JO le : [5 mai 2020](#), page 3218

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)